

Direction : Direction Générale des ressources

Direction des achats et de la commande publique

REF : DACP2010008

Signataire : ED/OL

OBJET :Travaux de rénovation des plages des bassins du Centre Nautique. Approbation du projet d'avenant avec la société EGDC.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 25 juin 2009,

Vu le projet d'avenant n°1, au marché de travaux avec la société EGDC,

Vu l'article 20 du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 7 janvier 2010,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer un avenant n°1 au marché passé avec la société EGDC relatif au marché de rénovation des plages de bassins du Centre Nautique.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant initial des travaux de 177 919,65 € TTC à 191 420,10 € T.T.C (faisant ressortir une plus value de 13 500,45 € TTC, soit + 7,58 %).

Le Maire